



HAL
open science

POLITIQUE ET FEMMES EN FRANCE, 1848-1958

Dominique Lejeune

► **To cite this version:**

Dominique Lejeune. POLITIQUE ET FEMMES EN FRANCE, 1848-1958. DEUG. Khâgne du lycée Louis le Grand, France. 2012, pp.27. cel-01486192

HAL Id: cel-01486192

<https://hal.science/cel-01486192v1>

Submitted on 9 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

POLITIQUE ET FEMMES EN FRANCE, 1848-1958

par Dominique Lejeune, Prof Dr Dr

□ Historio. :

- Gender history. Expression introduite par l'historienne américaine Joan Scott dans seconde moitié des années 80. Une revue, *Gender and History*, publiée à Oxford 1989>>>.

- forte avance des historiens anglo-saxons, même concernant la France, cf :

L.L.Downs, *Manufacturing Inequality. Gender Division in the French and British Metalworking Industries, 1914-1939*, Ithaca/Londres, Cornell University Press, 1995, 329 p., compte rendu dans *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, 1998/1 & 2, pp. 107-108

S.Reynolds, *France between the Wars. Gender and Politics*, Londres, Routledge, 1996, 280 p., compte rendu dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre-décembre 1997, pp. 247-248

- Mais fortes critiques de la Gender history par Marie-Hélène Bourcier, ancienne de Condorcet, de FSC, sociologue, professeur à l'EHESS. Très nombreux genres (cf. homosexuel(le)s, fem, butch, bear, fag hag (homosexuelle qui aime un homosexuel), etc., évolution de la même personne, refus de se définir, d'être défini(e), mouvements no-sex, etc. N.B. : distinguer le coming out, annonce publique et volontaire, par une personnalité, de ses orientations sexuelles, alors que l'outing consiste à révéler cette information contre son avis.

- historiographie française, cf.

L.Klejman & F.Rochefort, *L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, FNSP/Des Femmes, 1989, 356 p., compte rendu dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, janv.-mars 1990, pp. 132-133 & dans *Historiens & Géographes*, déc. 1989-janv. 1990, p. 437

A.Le Bras-Chopard & J.Mossuz-Lavau dir., *Les femmes et la politique*, L'Harmattan, 1997, 175 p.

M.Riot-Sarcey, "L'historiographie française et le concept de genre", *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 2000, pp. 805-814

M.Riot-Sarcey, *La démocratie à l'épreuve des femmes*, Albin Michel, 1994, 365 p. et une bibliothèque sur l'histoire des femmes, la Bibliothèque Marguerite Durand, 79 rue Nationale, 75013 Paris

□ lourde erreur de V.Hugo qui avait écrit : "Le XVIIIe siècle a proclamé le droit de l'homme : le XIXe siècle proclamera le droit de la femme." La femme a été écartée de la vie politique par la Révolution et soumise étroitement au père et au mari par le Code civil. En 1848 fleurissent les clubs féministes

□ Christine Bard ¹ : « Femmes et politique mais aussi Politique et femmes : c'est une relation double qu'il faut étudier, les femmes étant à la fois actrices et agies en politique. Privées du droit de voter et d'être élues jusqu'en 1944, nombre d'entre elles se considèrent pourtant comme des citoyennes. Elles ont été de tous les grands moments révolutionnaires [...] »

□ droit de vote seulement par ordonnance 21 avril 1944 :

¹ Chr.Bard, *Les femmes dans la société française au 20e siècle*, Armand Colin, coll. U, 2001, 240 p., réédition, 2003, 285 p., p. 83.

⇒ retard français, alors que suffrage universel masculin plus tôt ! Et que des femmes (communautés relig., femmes possédant des fiefs) ont voté pour États généraux 1789 !

- éligibilité en même temps

□ mais tout ne se réduit pas au droit de vote, de même que la politique ne concerne pas seulement les milieux politiques mais tous les pouvoirs publics, cf. cours « Démographie française vue par les pouvoirs publics »

I. INFÉRIORITÉ ET DÉPENDANCE (1848-1884, LOI NAQUET)

1°) Le contexte

□ question « plombée » par la croyance en une « nature féminine », faite de faiblesse et de grâce + :

- il n'est pas dans nature de la femme de travailler ⇒ seules les bourgeoises (les « maîtresses de maison ») sont véritablement des femmes

- la femme doit procréer, d'où la fermeture des "tours" en 1853

- une sorte de mythe « volcanique » des femmes, qui correspond à l'obsession médicale de l'hystérie féminine

□ infériorité et image : voir Débuts

□ le malthusianisme vague des classes dominantes & la lutte contre le malthusianisme actif : voir cours « Démographie française vue par les pouvoirs publics » et cours « Suppléments... »

□ et pourtant, les femmes ont joué un rôle non négligeable dans le premier siège de Paris et un rôle important dans la Commune, cf. Débuts

□ justement, le pire **des agités, des insurgés, des révolutionnaires, c'est la femme** : multiples exemples dans *La peur du rouge*... Un double désordre, un double crime, en somme ; vieille initiative féminine dans les gestes de colère collective, très souvent, bien notée par Zola ; la Commune a montré un rôle particulier des femmes (les pétroleuses²...);

□ en même temps, mais il ne s'agit pas de la même classe sociale, la plus scandaleuse **des victimes, c'est la femme**, et plus encore, la jeune fille : multiples exemples dans *La peur du rouge*... Notion de viol social et politique à la fois. Les Jacques sont donc des sauvages à poteau de torture, des Iroquois ou des Sioux qui violent ou martyrisent

□ tout le monde partage cette croyance en cette « nature féminine » et les préjugés de genre se trouvent aussi dans les milieux socialistes et syndicalistes : multiples exemples cités dans *La Peur du Rouge*...

□ et pourtant une tradition féministe :

² « Nous ne dirons rien de leurs femelles par respect pour les femmes à qui elles ressemblent quand elles sont mortes », s'exclame Dumas fils...

- élitiste (Moyen Age et Renaissance : Héloïse, Christine de Pisan, courtisanes, Précieuses, etc.)
- Jacobins n'ont pas été féministes (X pionnière Olympe de Gouges : Révolution française ³), socialistes 1er XIXe siècle (sauf Fourier)
- mais Révolution industrielle fait passer l'autorité masculine de la vie familiale à celle du métier
- les débuts du féminisme politique :
 - Révolution française : Olympe de Gouges (Déclaration des droits de la Femme, 1791, elle est guillotinée 1793 en tant que « virago »), Condorcet pour vote des femmes, Théroigne de Méricourt (surnom d'Anne-Josèphe Terwagne, 1762-1817)
 - 1848 (ex. : Jeanne Deroin, Eugénie Niboyet et Désirée Véret, anciennes saint-simoniennes, les saint-sim. étant favorables au droit de vote féminin), mais Constituante n'accorde pas droit de vote f.

2°) Les grands thèmes 1848-1884

- un premier mouvement féministe de masse au XIXe siècle :
 - * Flora Tristan ⁴, puis Paule Minck, Louise Michel, puis féminisme rép. années 70 et 80 (contre Code Napoléon, "auteurs obscènes", exploitation des travailleuses), le mot "féministe" n'apparaissant qu'à la fin du XIXe siècle
 - * mais aussi des hommes, comme le journaliste Léon Richer : revue Le Droit des Femmes plus Congrès int. sur le droit des femmes (Paris, 1878)
- C'est dans les années 1830 qu'Évelyne Lejeune-Resnick ⁵ repère le début d'un rôle significatif des femmes dans le mouvement associatif :
 - par ex. : Jeanne Deroin, Eugénie Niboyet et Désirée Véret (voir plus haut)
 - Eugénie Niboyet fonde de nombreux journaux à Lyon et à Paris
 - Jeanne Deroin
 - clubs de femmes de 1848, interdits par décret du 26 juillet 1848
 - une déléguée à la Commission du Luxembourg, Désirée Gay
- mais des modérées critiquent, tôt, ex. : Marie d'Agoult-Daniel Stern. Et le misogynie Proudhon est très hostile ! ainsi que nombre d'anticléricaux
- des "suffragettes" françaises sous la IIIe République :
 - théoriquement, le mot désigne les féministes radicales, qui ont recours à des actions d'éclat (les « suffragistes » sont les modérées)
 - dès le Second Empire :

³ Elle publie une Déclaration des droits de la Femme deux ans après la DDHC.

⁴ Voir la bibliographie.

⁵ É. Lejeune-Resnick, Femmes et associations (1830-1880). Vraies démocrates ou dames patronesses ?, Publisud, 1991, 262 p., compte rendu dans 1848, révolutions et mutations au XIXe siècle. Bulletin de la Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle, 1992, pp. 170-171

* Maria Deraismes (conférences au Grand-Orient), Paule Minck, André Léo et Noémie Reclus

* Société de la Revendication du Droit des Femmes

- Commune : comités de vigilance, combattantes, « pétroleuses », déportées, Louise Michel

- associations :

Le Suffrage des Femmes, Ligue française pour le droit des Femmes (Maria Deraismes, 1882), la Solidarité des Femmes (1898)

- noms : ex. : Hubertine Auclert (1848-1914), fondatrice 1877 de la société Le Droit des Femmes, devenue en 1883 Le Suffrage des Femmes. Elle est favorable à des actions d'éclat, comme les Anglaises : refus de payer l'impôt, émission d'un timbre pirate, attaque d'une urne électorale en plein scrutin !

- des revues littéraires féminines, des romans publiés par des femmes

- mode litt. d'introduire des femmes dans romans

- conséquences mentales lois Camille Sée (1880), Naquet (1884), mais aussi de la participation des femmes aux municipales britanniques après 1869

□ mot de « féminisme » **deviendra d'usage courant à la Belle Époque**

□ L'opposition entre clergé et État sur la question de l'émancipation des femmes prit un tour plus violent dès le Second Empire avec les **attaques de l'épiscopat** (notamment Mgr Dupanloup) contre Victor Duruy, min. de l'IP et créateur des cours secondaires publics pour JF

□ **L'École de la IIIe République enseigne les filles et emploie les femmes comme enseignantes** : voir Débuts

□ l'État employeur : les femmes fonctionnaires :

- Les Postes et Télégraphes sont, avec l'Instruction publique, la seule administration ouverte aux femmes, et, à côté du métier d'institutrice, celui de « demoiselle des PTT » permet une certaine promotion féminine.

- mais les femmes sont moins bien payées que les hommes

3°) L'intervention du législateur et des pouvoirs publics

□ le législateur régleme le travail des femmes : ainsi, la loi du 19 mai 1874 interdit l'emploi des femmes dans les mines (au fond) et le travail de nuit pour ces mêmes catégories. Sous le Second Empire des femmes comme Nathalie Lemel et Marguerite Tynaire s'étaient engagées dans le combat associatif et solidaire en faveur des plus pauvres

□ loi de 1881 permet aux **femmes mariées d'effectuer des dépôts dans les Caisses d'Épargne sans l'assistance du mari** : voir «cours « **Suppléments...** »

□ Les pouvoirs publics (État et villes) soutiennent médecins et sages-femmes : voir cours « Démographie et pouvoirs publics... »

□ la prostitution féminine et la politique ⁶ :

- s'est complètement transformée au XIXe siècle :

* elle s'intègre dans un projet hyper-réglementaire qui surveille et comprime, jusqu'au mariage, toute l'activité sexuelle de l'individu et, en particulier, de la femme

* mais la prostitution n'est toujours pas un délit, à la différence de certaines réglementations étrangères. Cependant le racolage en est un

* elle est rendue indispensable par la disproportion des sexes dans les grandes villes (à cause des migrants)

* nouvelle clientèle ⁷ dans deuxième moitié du siècle : bourgeois (car la jouissance excessive de la mère de famille serait scandaleuse), le jeune homme se mariant tard, employé peu payé, étudiant (la « jeunesse des écoles » de la littérature) ⁸, soldat, touriste, acteur de théâtre en tournée...

* obsession de l'ordre et de l'hygiène : contrôle des prostituées, qui deviennent des « filles soumises ». Si la prostituée est « en maison » (ex-« bordel »), elle est une « fille à numéro » (i.e. inscrite sur le registre de la tenancière), si elle exerce isolément (l'administration ferme les yeux sur la présence éventuelle d'un souteneur), elle est une « fille en carte »

* surveillance médicale (hantise de la syphilis, angoisse de la « dégénérescence »)

- typologie amplifiée des établissements : dans l'ordre : « grandes tolérances » ou « maisons » destinées à la clientèle aristocratique et bourgeoise, « tolérance de deuxième ordre », « maisons de quartier » (petite bourgeoisie), proxénétisme de cabaret, de brasserie (étudiants, lycéens, calicots, etc.), « lupanars » populaires, dont certains sont réservés aux militaires ⁹, bordels des fortifications (ex. : Montrouge), « maisons d'abattage ». Tous les types se rencontrent dans grandes villes, mais pas dans villes moyennes

- la « fille à numéro » est prisonnière de la tenancière par système de dettes. Si fuite, police veille et protège la tenancière. La monotonie quotidienne n'est rompue que par la fête ou l'anniversaire de « Madame » ¹⁰. Ralentissement de l'activité en fin de semaine, de quinzaine ou de mois (la paie...). Les filles « enfermées » diminuent en importance relative

- la « fille de trottoir », la « clandestine » ont été rejointes par d'autres catégories : en vrac : « fille de noce » (entretenu à plusieurs), « pensionnaires » de bordel, « cousette » (occasionnelle ouvrière), « grande horizontale » ou « demi-mondaine » (= « lionne » ou « cocotte » du Second Empire, très proches des actrices et danseuses à la réputation douteuse, comme Réjane, Sarah Bernhardt, Liane de Pougy, la Belle Otero, Cléo de Mérode, Cécile Sorel), la fille de « beuglant » ou de « bouibouis », etc.

⁶ N.B. : Le rouge est la couleur de l'amour et de l'érotisme, la couleur des prostituées [et des lorettes de la littérature du 19^e siècle]. Mythologie des femmes rousses. Sous-vêtements rouges = sous-vêtements invitant à la débauche.

⁷ Le client = le miché, le micheton...

⁸ Rappelons qu'il n'y a pas d'étudiante, pendant longtemps...

⁹ avec « abattage », i.e. prost. en série.

¹⁰ L'escapade de La maison Tellier est une aimable invention de Maupassant...

- types variés de souteneurs, en général jeunes (comme aujourd'hui dans le TEH, trafic d'être humains) voire très jeunes
- la prostitution a tendance à se concentrer dans les centres des villes, d'autant que les filles non enfermées sont de plus en plus nombreuses ⇒ elle est dense, visible : prostituée = femme-spectacle (cf. tableaux de Jean Béraud), la police (la « police des mœurs ») se focalise sur la surveillance de la rue (et arrête parfois des bourgeoises...)
- qui critique la prostitution ? les prostituées sont-elles défendues ? : voir plus loin dans le II

4°) Les symboles politiques

a) Marianne

□ Cf. M. Agulhon ¹¹ :

- féminisation du mythe de la Liberté et de la République au XIXe siècle
- déjà sous Révolution française, des actrices avaient incarné la Raison, les vertus civiques (et notamment la Liberté), lors des fêtes

⇒ déesses Raison, Liberté, légèrement vêtues, à la grecque, coiffées d'un bonnet phrygien

- symbole beaucoup plus parlant et affectif que le mot de République, mais symb. qui a mis (pour des raisons politiques) plus d'un siècle à être accepté de tous

□ origine du mot : sous la Révolution française (fin 1792), chanson patriotique du chansonnier Guillaume Lavabre, de Puylaurens (Tarn), qui s'exprimait en langue d'oc

□ notoriété plus sympathie à l'époque de la Montagne et des espoirs en 1852, mais seulement au sein des sociétés secrètes

□ grand public, à partir du complot républicain de Trélazé (1854)

□ rép. avancés, les radicaux, font circuler fin Second Empire et début IIIe République des "mariannes" (bustes de la République)

⇒ effroi des opportunistes ⇒ les grandes statues parisiennes des années 80 sont le plus souvent d'origine municipale que d'origine gouvernementale (radicaux au conseil municipal)

□ selon les attributs :

- incarnation de la Rép. révolut. (si bonnet phrygien)
- de la Rép. conservatrice, sans bonnet

□ aspect parareligieux dans le "culte" radical ou populaire de Marianne : processions par ex.

b) Jeanne d'Arc

¹¹ M. Agulhon, Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880, Flammarion, 1979, coll. "Bibliothèque d'Ethnologie historique", 251 p.
M. Agulhon, Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914, Flammarion, 1989, coll. "Histoires", 449 p.

- très grande variété des représentations figurées depuis XVe siècle
- premiers doutes / virginité dès XVIe s., mais prodigieux succès de La Pucelle de Voltaire (1755)
- Révolution française et Empire font passer au 1er plan dimension patriotique, jusque là totalement ignorée ⇒ nombreuses statues "à l'antique", dans cadre art néo-classique
- 1er grand succès sous Restauration et Monarchie de Juillet :
 - causes : défaites contre coalitions menées par Angleterre, tribulations monarchie depuis 1789 plus traditionalisme, goût du Moyen Age et meilleure connaissance de celui-ci
 - très nombreux tableaux, véritables reconstitutions
 - une héroïne à la fois incarnation de la Patrie et sainte de l'Église catholique
- nombreux travaux historiques : Michelet, Henri Martin, Jules Quicherat, Henri Wallon.
- puis apparitions du thème de l'incarnation de la France laborieuse par une robuste fille des champs, sous le Second Empire
- grande vague ferveur johannique apportée par les désastres de 1870-1871
- omniprésence icono. (sans grande innovation) sous IIIe République, avec tantôt :
 - Jeanne "catho."
 - J. "républicaine"
- ⇒ devient enjeu combat cléricaux-anticl.
- d'autant plus qu'étapes vers canonisation : déclarée vénérable 1894, béatifiée 1909, canonisée 1920
- statue de la place des Pyramides érigée 1874 (Frémiet)
- Domrémy et Vaucouleurs deviennent lieux de pèlerinages

- Transition : le divorce : voir cours « Démographie française... » et « Suppléments... » : loi Naquet/ divorce 1884 : voir cours « Suppléments... »

II. POLITISATION CROISSANTE MAIS LE « GENRE » EST LE « GENRE » (1884-1923)

1°) Le droit de vote des femmes

□ la question de l'exclusion politique d'une moitié de l'humanité par l'autre est corrélative à la naissance même de la démocratie

□ réclamation depuis 1848 (clubs de femmes...)

□ paradoxe : elles abaissent leur niveau d'analphabétisme au même niveau que celui des hommes (5,2 % en 1908), alors qu'elles étaient parties de plus haut

□ Les institutrices se syndiquent tôt (un syndicat en 1878) et elles obtiennent en 1886 le droit d'élire leurs représentants au conseil départemental de l'enseignement primaire.

Pauline Kergomard est la 1^{ère} femme à siéger au Conseil supérieur de l'Instruction publique

□ on voit pour la première fois en 1901 une proposition de loi déposée à la Chambre des députés afin d'accorder le droit de vote aux femmes célibataires ou divorcées (les femmes mariées n'étant pas concernées !)

□ Les salariées du secteur privé deviennent en 1907 électrices et éligibles aux conseils de prudhommes

□ mais **hostilité à cause de l'anticléricalisme** : l'Église « dresse les femmes contre les maris » ! Elle pourrait exercer une influence politique sur les femmes ! Le parti radical, dès son congrès de fondation, se prononça contre le droit de vote des femmes. L'apaisement relatif de l'anticléricalisme, à la fin des années 1900 et au début des années 1910, relance l'éventualité, cf. Ferdinand Buisson, *Le Vote des Femmes*, 1911

□ et la femme de ministre joue un faible rôle mondain, au profit d'une sociabilité d'hommes (politiques)

□ réticences des socialistes :

Importance bien plus grande de la lutte des classes. Guesdistes croient que l'évolution normale modifiera les rapports entre les sexes. Jaurès indifférent politiquement (et personnellement très tradit.)

⇒ Jamais, en matière de féminisme, le PS ne dépassera les prises de position de principe

⇒ PCF entre-deux-guerres aura vision très tradi. de la femme

Des socialistes isolés (Viviani) en sens inverse. Viviani obtient 1898 que femmes puissent plaider. Un Léon Blum est tout à fait isolé, cf. dossier biographique ¹²

□ mais **pas de l'antisémitisme** de Drumont et *La Libre Parole*, où écrivent brièvement Hubertine Auclert et même Séverine

□ et pourtant :

- un socialisme des femmes :

¹² En 1907, son livre *Du mariage*, où il affirme la polygamie naturelle de l'homme et préconise pour les jeunes filles l'expérience sexuelle avant le mariage, fait scandale.

* H. Auclert intervient au congrès socialiste de Marseille (1879) et y réclame le droit de vote au nom de « 9 millions d'esclaves », « la moitié déshéritée du genre humain »

* Union des Femmes socialistes (1880, Eugénie Potonie-Pierre)

* Ligue socialiste des Femmes (1889, Eugénie Potonie-Pierre)

* Aline Valette membre du Conseil national du POF

* traduction française en 1891 de Auguste Bebel, La Femme et le Socialisme : exploitation de la femme par l'homme

* Jules Guesde rattache la question de l'émancipation des femmes à celle de l'émancipation des travailleurs

* la SFIO est officiellement ouverte aux femmes (mais 2 à 3 % des effectifs, grosse différence avec le SPD) et très divisée sur la question du féminisme global

* un socialisme féminin modéré, comme celui de Marguerite Durand, ancienne boulangiste proche de Viviani. C'est elle qui réunit en 1900 le Congrès international de la Condition et des Droits des Femmes

- des « partis » de femmes : Ligues féminines, puisqu'on voit se créer une Ligue des Femmes françaises, royaliste, à Lyon en 1901, et une Ligue patriotique des Françaises, ralliée, à Paris l'année suivante. Au moment des Inventaires, la Ligue des Femmes françaises collecte 630 000 signatures et la Ligue patriotique, après avoir manifesté place de la Concorde, lance une collecte pour aider les religieuses. Biblio. : B. Dumons, "Mobilisation politique et ligues féminines dans la France catholique du début du siècle. La Ligue des femmes françaises et la Ligue patriotique des Françaises (1901-1914)", Vingtième Siècle. Revue d'Histoire, janv.-mars 2002, pp. 39-50

- dans les sociétés de Libre Pensée (nées dans la seconde moitié du XIXe siècle), les femmes sont nombreuses, mais il y a aussi un suffragisme catholique et un suffragisme chrétien antisémite (journal Le Féminisme chrétien), quoique la droite soit massivement hostile au droit de vote féminin

□ C'est bien pour cela que le congrès SFIO de 1906 (Limoges) adopta une motion défendue par Madeleine Pelletier prévoyant le dépôt par les élus socialistes d'un projet de loi sur le vote des femmes. Et les socialistes sont à 80 % pour le droit de vote des femmes dans les années 1910

□ Une dynamique en faveur du droit de vote à la veille de la Première Guerre mondiale, qui va la casser :

- 1907 : fondation de la revue La Suffragiste

- Cécile Brunschwig, proche des radicaux, fonde 1909 l'Union française pour le suffrage des Femmes (12 000 membres 1914)

- Marguerite Durand présente sa candidature aux législatives de 1910

- la Jeune République (née 1912) se prononce pour le droit de vote des femmes (⇒ attaques de la Droite, et même sarcasmes de Péguy !)

- Un projet de loi est déposé à la Chambre des députés en février 1914, sans qu'il aille à son terme
- un référendum organisé par des femmes, grâce à des journaux (surtout Le Journal), lors de la campagne électorale du printemps 1914. Participation massive
- une manifestation le 5 juillet (peu de monde)
- la dynamique est cassée par la Première Guerre mondiale, mais celle-ci a donné un « certain rôle » aux femmes et un **débat s'ouvre à la Chambre des députés le 8 mai 1919**, deux jours après que le projet de traité eut été approuvé par l'assemblée plénière des délégués des puissances victorieuses. Silence total de Clemenceau, qui pourtant laisse voter une proportionnelle bâtarde. Il est le premier grand personnage historique de la III^e République à être totalement muet sur le sujet, ce que cachent toutes ses biographies. Échec du « projet »

2°) Autres thèmes 1884-1923

- La difficile cohabitation au sein du syndicalisme :
 - des préjugés en nombre
 - mais des motions syndicales réclament l'égalité salariale
 - et exemple des enseignantes
- Cependant le législateur réglemente toujours le travail des femmes :
 - La loi du 2 novembre 1892 fixe un maximum de 11 heures par jour pour les femmes de plus de 18 ans.
 - La loi Millerand du 30 mars 1900 établit pour les femmes un maximum de 10 h 30 par jour (à partir de 1902) puis de 10 h (à dater de 1904).
 - loi 1886 donne aux femmes droit de constituer seules leur retraite pour la vieillesse
 - **loi Delsol de 1891 donne à l'époux survivant une part d'héritage** : voir cours « Suppléments... »
 - loi du 13 juillet 1907 donne à la femme mariée la libre disposition de son salaire : voir cours « Suppléments... »
 - lois de 1909 et 1913 créant et développant les congés de maternité : voir cours « Suppléments... »
 - l'État reconnaît d'utilité publique en 1913 l'Alliance nationale pour l'Accroissement de la Population française et les efforts des pouvoirs publics envers les familles à la Belle Époque sont très mysogines
 - la loi du 12 mars 1920 donne aux femmes la liberté d'adhérer à un syndicat ss l'autorisation maritale, ce qui provoque une augmentation du taux de syndicalisation féminine
 - Politique et prostitution :
 - qui critique la prostitution ? les prostituées sont-elles défendues ? :
 - * un courant humanitaire, libéral, s'oppose à la police des mœurs

* les socialistes, les anarchistes et les féministes considèrent la prostitution comme un esclavage, ils sont « abolitionnistes », mais les socialistes font peu de choses au parlement

* des bien-pensants s'opposent à la prostitution pour défendre le mariage et la famille

* sociétés de moralité critiquent le « spectacle des rues », cf. la Ligue pour la Décence des Rues, la Fédération des sociétés contre la pornographie

* les seuls à avoir une attitude fine et moderne sont les anarchistes : une véritable défense de la prostituée en tant que femme, une critique large (aussi X droit de « cuissage » patronal, aussi pour droit de tous et toutes au plaisir), salariat féminin et prostitution sont voisins (⇒ proposent aux prostituées de se syndiquer)

- à la Belle Époque, on voit se développer les « maisons de rendez-vous » où les prostituées sont des occasionnelles (parfois mariées), bien habillées et chapeautées, et où les clients viennent « séduire » les femmes des autres (modèle de l'intimité bourgeoise). L'après-midi, tarifs élevés.

- que voit-on encore se développer avant 1914 ? ¹³ :

* la peur des maladies, du « péril vénérien », de la « dégénérescence » (cf. succès européen d'Ibsen), qui menacent la patrie ⇒ très nombreuses publications, très nombreuses pressions pour maintien de la réglementation

* le désir d'une éducation sexuelle, spécialement pour éviter les maladies ⇒ affiches (dans vespasiennes...), conférences (y compris en Sorbonne), ouvrages médicaux destinés au grand public

* la traite des blanches, comme partout en Europe, en France centrée paraît-il sur Andrésy (près de Conflans-Sainte-Honorine), bruyamment dénoncée dans la presse (touche pas à la femme blanche !)

3°) Jeanne d'Arc de part et d'autre de la Grande Guerre

□ nationalisme fin XIXe siècle cherche à en avoir l'exclusivité, cf. affaire de la fête de Jeanne d'Arc en 1894 :

- Joseph Fabre, républicain laïc et thuriféraire de l'héroïne, la propose au Sénat comme il l'avait fait à la Chambre des députés en 1884 ; S. accepte, mais ne sera pas suivi par Chambre des députés à cause de l'attitude de la droite, entre-temps (le même phénomène s'était déjà produit en 1884)

- catholiques et hommes de droite entendent accaparer au profit de leurs partis la popul. de l'héroïne, de façon à concurrencer le 14 juillet rép. (1ères grandes manif. de droite à la place des Pyr., par ex.)

⇒ la fête de J. d'A. est sujet de polémique ; le 14 juillet demeurera la seule fête nationale en France

□ nationalisme fin XIXe siècle cherche à en avoir l'exclusivité, d'où le scandale de :

¹³ Je simplifie l'évolution chronologique.

□ l'affaire Thalamas (1904) : voir BÉ, p. 98

□ **évolution de Jeanne d'Arc après la Première Guerre mondiale :**

- Union sacrée johannique Première Guerre mondiale : incarne la France au combat, les provinces blessées, elle a une nouvelle mission providentielle (avec un nouvel ennemi !)

⇒ grande réconciliation Rép.-Église 1920 et sur de nombreux monuments aux morts

- mais la droite la revendique à grands cris dans années 30 : incarnation France tradit. X Front populaire

⇒ la Jeanne démo. d'avant 1914 s'évanouit

- vogue de 1940 : une Jeanne d'Arc "Révolution nationale" :

solide fille de la France rurale, évidemment anglophobe (cf. util. après grands bombardements anglo-US)

- mais aussi une Jeanne de la Résistance (même communiste !)

- après 1945 : cinéma (pas seulement français), extrême-droite (cf. FN)

4°) Les autres conséquences de la Première Guerre mondiale

□ le suffrage féminin apparaît comme la récompense du civisme « Première Guerre mondiale » et la clef de voûte des réformes espérées, d'autant que grandes manifestations en 1914 (avant décl. de la g.) : Viviani, fils et ami des féministe, est pr. du Conseil ; Séverine propose de fêter Condorcet le 5 juillet 1914

□ Mais les dissidentes pacifistes : le Congrès international des Femmes pour la Paix, La Haye, 28 avril 1915 : aucune Française

□ cependant il se forme une section française du Comité international créé à La Haye

□ fin 1917, Hélène Brion (voir plus haut) est arrêtée et emprisonnée pour avoir diffusé des brochures pacifistes. Procès, en conseil de guerre, en mars 1918 : H.Brion en fait une tribune. Elle est soutenue par des féministes, dont Séverine, des socialistes et des cégétistes. Jugement clément

□ l'épreuve de la Grande Guerre renforce la misogynie :

- il s'avère que les femmes ont une patrie : mobilisation multiforme !

- même du renseignement (cf. Louise de Bettignies, fervente catholique cultivée, qui travaille pour l'Intelligence Service ¹⁴) et des réseaux d'évasion

- figure dominante : l'infirmière

- l'amour physique en « faveur » du permissionnaire n'est pas éludé par l'iconographie (carte postale)

- biblio. : É.Morin-Rotureau dir., 1914-1918 : combats de femmes. Les femmes, pilier de *l'effort de guerre*, Autrement, 2004, 256 p.

¹⁴ Meurt en prison à la fin de la guerre.

- Mais dès le débat sur la ratification du TV (oct. 1919), Clemenceau utilise l'argument nataliste : « Le traité ne porte pas que la France s'engage à avoir beaucoup d'enfants, mais c'est la première chose qu'il aurait fallu y inscrire. [Applaudissements] [...] Je vous supplie, par un acte d'union, de vous mettre tous d'accord pour rechercher les moyens de légitime secours qui sont nécessaires pour amener le peuple français à accepter la charge des familles nombreuses. [Applaudissements sur un grand nombre de bancs] »

- Un patriotisme féminin ou féministe s'exprime dans un souci nataliste : « Le premier devoir après la guerre sera d'avoir beaucoup d'enfants pour combler les vides. » (Cécile Brunschvicg, de l'Union française pour le Suffrage des Femmes

□ loi 1er août 1920 ("bleu horizon") réprimant la "provocation" à l'avortement et la propagande anticonceptionnelle : réprime toute provocation directe ou indirecte à l'avortement (6 mois à 3 ans de prison plus amende). C'est la première fois que le législateur se mêle du problème

□ loi 1923 :

- avortement en correctionnelle (⇒ plus de jury !)

- peines de un à 5 ans de prison pour avorteurs, 6 mois à 2 ans pour avortées

□ autres mesures immédiat après-guerre :

- loi 1923/ adoption (enfants + mêmes droits) : la femme est une mère, plus une génitrice

- médaille de la Famille française et Journée des Mères 1920 : voir cours « Démographie et pouvoirs publics »

III. FEMMES ET POLITIQUE DANS UN COURT XXE SIÈCLE (1924-1958)

1°) Politique et femmes : la question du droit de vote

a) Dans entre-deux-guerres

□ les causes du retard français en matière de vote :

- rôle conservateur du Sénat en matière de droit de vote (des députés « suffragistes » passent au Sénat et devient « antisuffragistes »...), du parti radical, de la franc-maçonnerie
- crainte d'une émancipation générale des femmes (accorder le droit de vote entraînera une réforme du Code civil !), sexisme (« les femmes sont immatures »...), fantasmes misogynes
- idée que l'électeur représente sa famille, cf. proposition de « vote familial » par la droite dans l'entre-deux-guerres
- le modèle républicain s'oppose à une « politique du genre »
- la France est un pays « latin », méridional, alors que les Finlandaises et les Norvégiennes votent depuis la Belle Époque (1906 et 1913), les Islandaises depuis 1914 et les Danoises depuis 1915
- mais Benoît XV a levé les obstacles (voir plus haut), l'Espagne adopte de suffrage féminin en 1931, la Turquie en 1934, les Philippines en 1937
- et pourquoi le Wyoming en 1869 ? la Nouvelle-Zélande en 1893 ? l'Australie en 1908 ? parce que « pays neufs » ! Comme États-Unis et Canada 1920
- surtout, l'octroi du droit de vote s'est souvent produit lors de crises politiques (indépendance Norvège mais seulement 1913, Russie 1917, Pologne et Autriche 1918, Allemagne 1919, Tchécoslovaquie 1920, Irlande 1922, Esp. 1931...) : que la France soit dans l'entre-deux-guerres une « vieille nation » et « vieille démocratie » joue contre le vote des femmes (cf. introduction)
- mais Finlande 1906, Grande-Bretagne 1918-1928, Suède 1918, Pays-Bas et Luxembourg 1919...

□ Un nouveau climat ? :

- conséquences mentales nouveaux rôles des femmes
- sous l'impulsion Papauté, milieux catho. se déclarent pour vote des femmes
- Viviani (voir plus haut), Blum (voir plus haut) et Briand s'étaient depuis longtemps déclarés favorables, ils sont rejoints par Louis Marin ¹⁵, Marc Sangnier et Raymond Poincaré
- soutiens dans monde du spectacle : Françoise Rosay, Lucienne Boyer ; deux aviatrices : Maryse Bastié, Hélène Boucher

□ Première Guerre mondiale ⇒ dans entre-deux-guerres, au parlement :

¹⁵ 1871-1960 ; dép. Meurthe-et-Moselle, patriote, nombreux voyages, militant vote des femmes, hostile armistice 1940

* 5 fois (1919, 1925, 1932, 1935, 1936), la Chambre des députés vote et Sénat repousse le droit de vote aux femmes

* rôle du parti radical, qui invoque la "nature féminine". Cf. Arthur Huc, édito. de La Dépêche de Toulouse : "l'interdiction provient du sexe de leur cerveau" ! En fait, crainte du "cléricalisme"

* en 1919 la Chambre des députés se prononce pour la 1^{ère} fois en faveur du vote des femmes par 359 voix contre 95 : Viviani, Andrieux et Briand font valoir l'héroïsme des Françaises pendant la guerre pour obtenir d'élargir la proposition de vote municipal au vote intégral. Mais le Sénat repousse le moment de se prononcer et, en novembre 1922, renvoie la discussion

* ensuite, par quatre fois, les députés se prononcent de nouveau pour le vote des femmes, en 1925, 1932, 1935 et 1936. Même s'ils comptent sur le blocage du Sénat pour empêcher finalement la loi de passer, leur dernier vote de 1936 a de quoi impressionner, avec 408 voix contre 1 !

- aucun gouvernement ne tente d'ailleurs d'infléchir la volonté des sénateurs, pour lesquels le refus du vote féminin est un véritable « rite obligatoire d'intronisation au Sénat »¹⁶. Seules quelques personnalités, comme Louis Marin de la Fédération républicaine (voir plus haut), ont le courage de défendre les droits des femmes tout au long de leur carrière, contre l'avis de leur famille politique

- quant à l'opinion générale, elle semble peu passionnée par le problème, femmes comprises !

- dans les années 30, on va jusqu'à imputer aux femmes la montée électorale du nazisme (ce qui est faux) !

- plus le temps passe d'ailleurs, plus l'argument par la multiplicité des exemples étrangers s'effrite : des pays comme la Grande-Bretagne et l'All. ne sont-ils pas en crise, bien plus que la France ?

- qq militantes. Ex. : Union française pour le suffrage des femmes, présidée par Mme Brunshvig, future sous-secrétaire d'État du gouvernement Léon Blum

- problème de toutes façons doublé de celui de l'égalité juridique de la femme

b) Après la Deuxième Guerre mondiale

□ climat de la Libération :

- rôle dans Résistance (cf. Colloque Les femmes dans la Résistance en France, Belin, 2001, Tallandier, 2003, 430 p., compte rendu dans Revue d'histoire moderne et contemporaine, janv.-mars 2004, pp. 229-231, L.Thibault dir., Les femmes et la Résistance, La Documentation française, 2007, 173 p., compte rendu dans Historiens & Géographes, février

¹⁶ Florence Rochefort, « La citoyenneté interdite ou les enjeux du suffragisme », Vingtième Siècle, avril-juin 1994, pp. 41-51, p. 47.

2008, p. 375 et É. Morin-Rotureau dir., 1939-1945 : combats de femmes, Autrement, 2001, 239 p., compte rendu dans *Historiens & Géographes*, mai 2002, p. 436)

- un certain rôle des femmes déportées, cf. Marie-Claude Vaillant-Couturier

- projets de constitution Vichy donnait droit de vote, mais le programme du CNR est muet sur le sujet

- espoir rôle modérateur chez de Gaulle ¹⁷ (allusion au vote des femmes dès juin 1942) et au MRP

□ Conséquences et postérité :

- Octroi droit de vote aux femmes a fait plus que doubler le nombre des électeurs inscrits, (de 11,7 M à 24,6 entre 1936 et 1945), alors que l'abaissement de l'âge de la majorité à 18 ans en 1974 n'a entraîné qu'une augmentation inférieure à 2 M.

- sous IVe, taux de non-inscription vite à peine sup. à celui des hommes

- 2/3 abstentions sous IVe, mais plus sous Ve

- mais perte progressive originalité du vote féminin :

* Progression part des électrices ayant un métier (en 1954, sur 1 000 électrices, il y avait 627 inactives ; en 1975 déjà plus que 583)

* distinction politique votes H/F diminue, mais encore parfois visible (cf. électorat FN)

2°) Les autres formes d'intervention de l'État

a) L'entre-deux-guerres

□ **L'intervention nataliste de l'État** : voir dans « Démographie et... »

□ souci nataliste, même chez suffragettes comme Cécile Brunschvicg (future sous-secrét. d'État du Front populaire, voir plus haut)

□ monument des Mères françaises (1938, bd Kellermann, près de la porte d'Italie) : voir dans cours « Démographie et pouvoirs publics... »

□ moyenne des acquittements avortement tombe à < 20 %

□ Code de la Famille (décret-loi 29-31 juillet 1939) renforce répression contre avorteurs

□ Vichy fait de l'avortement un crime X État

□ création 2 novembre 1945 de la Protection maternelle et infantile (PMI) : consultations gratuites et obligatoires (pré et post natales)

□ dès 1956, plusieurs propositions de loi en faveur de la contraception à l'Assemblée nationale

b) Vichy et les femmes ¹⁸

¹⁷ D'après le témoignage oral de Solange Troisier au colloque « De Gaulle en son siècle » (UNESCO, 1990), de Gaulle aurait suivi le débat de 1932 depuis son poste de secrétariat général de la Défense nationale

- « Travail, famille, patrie » (repris de De La Rocque), mais au-delà :
 - féminisme est un des responsables de la défaite (« esprit de jouissance », les femmes ont été « dénaturées », etc.)
 - La République aurait émasculé les hommes, les rendant passifs, lâches et pacifistes.
- L'apologie de la virilité à la française s'inspire davantage du traditionalisme catholique que du virilisme nazi : elle réaffirme surtout les fonctions masculines dans les rôles du pater familias et du travailleur
- il faut rééduquer les femmes :
 - dans sens de la rédemption (et l'Église multiplie les pèlerinages du culte marial)
 - les femmes sont « nationalisées » comme pendant la Première Guerre mondiale (voir plus haut)
 - exclusion des juives, des étrangères, des célibataires, des homosexuelles, des femmes libres dans leur vie privée et des militantes de gauche
 - valorisation des « bonnes Françaises »
 - un large assentiment, qui démontre la fragilité des acquis du 1er XIXe siècle
- la journée des Mères 1926 devient la Fête des Mères en 1943
- en 1942, l'enseignement ménager familial est rendu obligatoire
- en 1942 est créé une Fédération des Familles françaises
- les femmes dans la collaboration :
 - semble-t-il (Ph.Burrin) 15 % dans la Milice
 - 1/4 adhésions partis collaborationnistes
- vie très difficile des femmes de prisonniers de guerre :
 - problèmes matériels
 - surveillance sociale effarante (dénonciations aux maris de femmes allées au cinéma...)
 - loi de 1942 réprime l'adultère, punit le « concubinage notoire » avec une femme de prisonnier
 - fantasme des divorces massifs lors du retour des prisonniers
 - nombreux « enfants du retour »
- loi du 2 avril 1941 complique les procédures de divorce
- le rôle des médecins :
 - institution de l'examen médical pré-nuptial
 - fondation 1941 de l'Ordre des Médecins, qui participe à la répression de l'avortement (voir plus haut)
- les prostituées :
 - surveillance accrue de la prostitution pendant guerre, d'autant plus que l'armée allemande surveille aussi

¹⁸ Cf. Fr.Muel-Dreyfus, Vichy et l'éternel féminin, Seuil, 1996, 384 p., compte rendu dans Vingtième Siècle. Revue d'Histoire, juill.-sept. 1996, p. 170

- loi Marthe Richard 1946 (voir plus haut)

□ le travail féminin :

- pour lutter contre chômage :

* Vichy interdit dès 1940 l'embauche des femmes mariées dans services de l'État et autres administrations semi-publiques

* mise à la retraite d'office des femmes > 50 ans

* tentative de faire interdire le travail des femmes mariées dans secteur privé

- mais :

* licenciements sont rares

* main-d'œuvre qualifiée manque dès 1941

* création du STO ⇒ gros besoin de main-d'œuvre

* de plus : en février 1944, toutes les femmes âgées de 18 à 45 ans sont déclarées susceptibles d'être requises pour le STO !

* 43 000 Françaises travaillent en Allemagne en 1944

* ⇒ Les besoins allemands en main-d'œuvre et la politique de collaboration annulent le discours de la Révolution nationale sur la femme au foyer ; les réalités de la guerre contredisent l'idéal d'un « éternel féminin » exclusivement tourné vers la sphère domestique
- 1941 : l'allocation de salaire unique se substitue à l'allocation de la mère au foyer (même objectif)

- Continuité d'une politique familiale qui est aussi une politique de l'emploi des femmes.

Cette politique s'inscrit dans une temporalité plus longue qui court de la fin de la III^e République au début de la Ve République et révèle un large consensus politique sur la place de la mère au foyer

□ le cinéma :

- des personnages féminins positifs, qui prennent en mains leur destin (Jean Grémillon, *Le ciel est à vous*, 1943), affirment leur désir (idem plus d'autres films), qui se sacrifient (Jean Stelli, *Le voile bleu*, 1942)

- mythe de l'« homme doux » (Alain Cuny dans *Les visiteurs du soir*, Jean-Louis Barrault dans *Les Enfants du Paradis*)

- dans *Le Corbeau* (H.-G.Clouzot, 1943) qui dénonce l'avortement, c'est la faute masculine qui est soulignée

□ bien sûr, poids des difficultés matérielles générales, cf. les queues

c) Résistance, répression et déportation

□ les résistantes :

- figures emblématiques (Berty Albrecht, Danielle Casanova, Lucie Aubrac, Geneviève de Gaulle...)

- « combattantes de l'ombre », dont la résistance exploite les rôles sexués et dont le nombre est très important (mais elles ont très peu fait valoir leurs droits au titre de Combattant volontaire de la Résistance)

- sauvetage des enfants juifs

- journaux féminins

- Berty Albrecht avait fondé avec Henri Frenay le journal et le mouvement Combat

- une chef de réseau (Alliance, 3 000 personnes, dont 700 femmes) : Marie-Madeleine Fourcade.

□ la France libre : volontaires organisées en différents corps, réorganisées 11 janvier 1944 (ex. : création de l'AFAT, Arme féminine de l'Armée de terre)

□ répression et déportation :

- Allemands déportent les femmes en All. avant de les exécuter (≠ hommes)

- 10 000 Françaises déportées à Ravensbrück (2 000 survivantes)

- extermination à Auschwitz

- l'élimination des mères en puissance a été une des caractéristiques du génocide

- femmes (et enfants) arrivent en masse à Drancy juillet 1942>>>

- l'idée d'épargner les femmes n'effleure pas les cerveaux organisateurs de la déportation et des camps de la mort

- Dès 1946, l'Association des déportées et Internées de la Résistance publie des témoignages

- Marie-Claude Vaillant-Couturier, qui a témoigné au procès de Nuremberg, publie un livre (faible écho)

- revue féminine Femmes françaises, d'obédience communiste, est la seule à dénoncer la collaboration de l'État français dans la « chasse aux juifs » et les « massacre des enfants juifs donnés aux Allemand »

d) La Libération

□ le châtime des femmes accusées de collaboration :

- comme pour les hommes, épuration ± sévère selon les milieux socioprofessionnels et le type de collaboration pratiquée

- une sévérité particulière : femmes forment 25 % de la population traduite devant les tribunaux de la Libération (10 % de la pop. criminelle, d'ordinaire)

□ l'image forte des femmes tondues :

- humiliation publique ordonnée comme un spectacle, abondamment photographiée, très souvent représentée dans films de fiction à titre d'identification de la Libération

- cérémonie expiatoire punissant la « trahison » d'un bouc-émissaire, dégradant le corps, coupant les cheveux, symboles de féminité, avec l'image « positive » de la reconstruction nationale : tondre est une « mesure d'hygiène »

- « collab. horizontale »
- deux phases : libération, retour des déportés, prisonniers et trav. du STO
- réactivation du mythe du « guerrier », qui punit, de plus :
 - un sursaut viril de la Libération :
 - iconographie exaltant le « guerrier »
 - vision misogyne de l'avenir, qui se décline au masculin, les femmes ayant failli
 - ⇒ un curieux « sacre » de la citoyenne en 1944 !
 - le droit de vote ¹⁹ :
 - de Gaulle prend soin à partir d'avril 1942 d'adresser ses discours aux Français et aux Françaises
 - il évoque le vote féminin en juin 1942 (voir plus haut)
 - raison essentielle : une plus grande légitimité pour lui et la future Constituante
 - ordonnance 21 avril 1944, après débat à l'Ass. consultative d'Alger, très révélateur de la persistance des mentalités traditionnelles dans une assemblée pourtant chargée du renouveau des institutions, cf. le président de la commission de la réforme de l'État, Paul Giacobbi, sénateur de la Corse, très hostile (argument de la supériorité numérique des femmes sur les hommes, surtout avant le retour des déportés et prisonniers...)
 - mais les femmes ne sont que 6 sur les 1 059 Compagnons de la Libération, elles sont très minoritaires dans les CDL
 - participation des femmes aux votes, nombreux, des années 1945-1946 est abondamment photographiée et stupidement commentée
 - participation numériquement remarquable (voir plus haut), avec les résultats que l'on sait (idem)
 - la politique sociale de la Libération est neutre en la matière, car les « travailleurs » sont aussi des femmes, à égalité (?) avec les hommes. On pourrait ajouter que Sciences Po est très peu politisé à sa naissance, d'après le témoignage de Simone Veil ²⁰

e) La prostitution

- un mouvement « abolitionniste » dans l'entre-deux-guerres, mais Henri Sellier, min. Santé du Front populaire, échoue dans sa tentative de répression du proxénétisme (il est très isolé)
- la loi Marthe Richard (1946) :
 - * ancienne résistante prétend-elle ²¹, brièvement (1945-1947) conseillère municipale de Paris (« Union des Mouvements de Résistance »)
 - * à 57 ans, fait campagne pour soutenir la proposition de loi du député MRP Pierre Dominjon, qui interdit « toutes les maisons de tolérance sur l'ensemble du territoire national »

¹⁹ Dossier « Le vote des Françaises a 50 ans », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 1994.

²⁰ S. Veil, *Une Vie*, Stock, 2007, 399 p., p. 117.

²¹ Faux, semble-t-il.

* eu égard au bref poids des femmes en politique, donne son nom à la loi, promulguée le 13 avril 1946

- la France ratifie la convention internationale de 1949 « contre la traite des êtres humains et l'exploitation de la prostitution d'autrui », seulement... en 1960, année où l'on supprime le fichier sanitaire de la prostitution
- deux ans auparavant (1958), le délit de racolage a été aboli, mais le racolage reste interdit : il n'est plus susceptible que d'entraîner une contravention.
- le proxénétisme reste illégal, ainsi que le racolage, mais le premier est peu poursuivi, à la différence du second : amendes...
- les prostituées paient des impôts sur le revenu, mais ne bénéficient pas de protection sociale car elles ne sont pas considérées comme exerçant une profession (≠ RFA)

3°) Femmes et politique

a) La politisation des femmes

- échos de la révolution russe, des mutineries, conséquences des grèves ⇒ hebdo. La Voix des femmes, avec plumes de Séverine, H.Brion, Madeleine Pelletier...
- Groupe des Femmes socialistes
- des électrices sous influence :
 - une forte abstention (au moins 7 points d'écart avec les hommes)
 - un vote plus conservateur que celui des hommes. Au second tour de la présidentielle de 1965, François Mitterrand obtient 51 % des suffrages masculins et 39 % des suffrages féminins !
 - au début des années 60', 1/5 des hommes sont encore contre le vote féminin, mais aussi... 1/5 des femmes !
 - les ouvriers sont les plus hostiles au vote féminin : crainte du « manque d'éducation politique » des femmes
 - les milieux aisés y sont les plus favorables : un élément « pondérateur »
- Le vote des femmes sous la IVe République :
 - non-inscription vite semblable à celle des hommes
 - abstention toujours + forte, jusqu'à la présidentielle de 1969
 - maximum d'écart avec le vote des hommes (10 points !) en 1945 (minimum en 1984-1986)
 - les femmes font pencher la balance une première fois le 5 mai 1946, en donnant la victoire au « non », lors du premier référendum négatif de l'histoire française, ce qui a définitivement validé une procédure longtemps tenue en suspicion (2^e vote décisif : le 19 décembre 1965 !)
 - ensuite, vote toujours + conservateur (jusqu'au maximum de 1965). Causes : femmes travaillent encore relativement peu ; niveau d'instruction encore + faible que celui des hommes (N.B. : les femmes dotés d'un bagage universitaire ont été (IVe + Ve République) le

groupe le plus hostile au général de Gaulle, tandis que celles qui n'avaient fait que des études primaires ont été les plus fidèles !)

b) Les femmes et les formations politiques

□ bien sûr, partis sont longtemps hostiles à la mixité et à la question féminine, mais les « sections féminines » des partis furent des viviers pour les élues de la IV^e République, ex. Germaine Poinso-Chapuis, première femme ministre, en 1947, a d'abord été une militante du PDP (Parti démocrate populaire)

□ Parti radical :

- le plus hostile de tous les partis, cf. plus haut et dans cadre du Front populaire il exige de ses partenaires la non-inscription du suffrage féminin dans le programme du Front
- malgré ouverture du parti aux femmes 1924

□ SFIO :

- taux de féminisation très faible pour un parti socialiste, alors que des femmes votent régulièrement ou pas pour ce parti sans en être membres, c'est le cas de Simone Veil ²²
- hostilité de l'Internationale socialiste au féminisme « bourgeois »
- biblio. : Ch.Sowerwine, Les Femmes et le socialisme, FNSP, 1978, 286 p., compte rendu dans Revue d'histoire moderne et contemporaine, oct-déc.1980, pp. 696-700

□ PCF :

- dès sa naissance il accorde à la propagande parmi les femmes un soin remarquable
- il prône l'égalité des sexes, célèbre la Journée du 8 mars, vote toutes les propositions suffragistes ²³ au parlement, crée des organisations féminines
- des féministes d'avant-guerre entre au PC, c. Madeleine Pelletier
- mais nombreux départs de femmes ⇒ très peu d'adhérentes à la fin des années trente
- et en 1936 le PC sacrifie la liberté de contraception et d'avortement sur l'autel du Front populaire, la « féminité », la maternité et une morale de « bon aloi » sont dès lors valorisées ⇒ des traits culturels d'une classe ouvrière au sein de laquelle la hiérarchie sexuelle est une réalité
- On retrouve le puritanisme à propos des femmes, dans le domaine sexuel, mais le PCF a ses héroïnes (Danielle Casanova), ses « femmes de marbre », mères, épouses et militantes, ses couples (Thorez-Vermeersch, Montand-Signoret, Aragon-Triolet...).

□ les anarchistes sont hostiles à l'oppression des femmes, mais les militantes sont très peu nombreuses

□ Front populaire :

- droit de vote exclu du programme et pourtant... « la politique, à cette époque, entraînait à pas feutrés dans ma vie de lycéenne » (S.Veil, Une Vie, Stock, 2007, 399 p., p. 27)

²² S.Veil, Une Vie, Stock, 2007, 399 p., p. 137 (à moins que ce ne soit une vacherie...).

²³ Anciennement le mot désignait les militantes modérées des droites civiques des femmes, « suffragettes » les radicales.

- partis de gauche influencés par articles de presse présentant la victoire électorale de Hitler comme due aux femmes (faux !)

- trois femmes au gouvernement : Irène Joliot-Curie, proche du PC, sous-secrétaire d'État à la Recherche scientifique ²⁴, Suzanne Lacore, ancienne institutrice et SFIO ²⁵, sous-secrétaire d'État à la Protection de l'Enfance, Cécile Brunschvicg, membre du parti radical et présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes, sous-secrétaire d'État à l'Éducation nationale

- Irène Joliot-Curie démissionne très vite, et l'expérience s'arrête en 1937, mais du bon travail a été fait

- rien n'est fait pour le droit de vote et la manifestation suffragiste prévue le 14 juillet est interdite. Les membres du gouvernement s'abstiennent lors du vote massif des députés le 30 juillet 1936 et ils ne font nullement pression sur le Sénat pour voter l'urgence. Face à la détermination des radicaux, les socialistes ont capitulé

□ c'est dans le camp conservateur anti-républicain et clérical que les femmes sont le plus nombreuses :

- cf. la Ligue féminine d'Action catholique française, dirigée par nobles et femmes de la haute bourgeoisie : activisme politique, prosélytisme religieux, l'épouse doit combattre le divorce : un antiféminisme dirigé avant tout contre la République

- l'Action française organise un comité de dames

- pour l'extrême droite et une partie de la droite, la maternité doit être le « patriotisme des femmes », le féminisme est une « invention juive » (cf. Cécile Brunschvicg)

□ **dans les partis jusqu'à la fin des années 1960 :**

- c'est le PCF qui se montre le plus ouvert : un mouvement de masse (l'Union des Femmes françaises), une Commission du travail féminin

- L'Union des Femmes françaises (voir plus haut) adopte un maternalisme assez similaire à celui des catholiques : slogans natalistes, familialisme, mobilisation des « mamans » sur le terrain de la défense de la famille et de la paix, le contrôle des naissances est une préoccupation « individualiste »

- la femme est donc considérée davantage comme une mère que comme une citoyenne

- mais les « ménagères » communistes s'impliquent dans les luttes ouvrières :

manifestations, délégations, accueil des enfants de mineurs en grève en 1948 et en 1963 : l'identité ouvrière prime sur l'identité de sexe

- le MRP crée dès 1944 des « équipes féminines », départementales et influentes. Le militantisme féminin est important en son sein

- dans les partis gaullistes les élues sont rares :

* Irène de Lipkowski, féministe et députée 1951-1957

²⁴ Cf. R.Pflaum, Marie Curie et sa fille Irène, deux femmes, trois Nobel, Belfond, 1992, 450 p.

²⁵ Cf. B.Dougnac, Suzanne Lacore. Le socialisme-femme, Périgueux, 1996, 160 p., compte rendu dans Vingtième Siècle. Revue d'Histoire, juill.-sept. 1997, p. 173

* de Gaulle, qui doit pourtant son élection de 1965 aux femmes, est indifférent à la féminisation de la vie politique

- le Mouvement démocratique féminin, fondé en 1962, rejoint la Convention des Institutions républicaines de François Mitterrand et Charles Hernu. Ds ses rangs, Marie-Thérèse Eyquem, inspectrice générale de la Jeunesse et des Sports (1961), chargée par FM de la « promotion de la femme » dans le « contre-gouvernement » de gauche 1965>>>
- Les femmes, trop minoritaires dans les partis politiques, ont une marge de manœuvre étroite dès lors qu'elles tentent de défendre les droits des femmes. Elles se heurtent à un antiféminisme latent ou explicite

c) Les femmes et le pouvoir politique

□ la féminisation du pouvoir est très relative ²⁶ :

- la Libération est un moment exceptionnel : 5,6 % et 5,1 % de femmes aux deux constituantes, 5,7 % à la première Assemblée nationale
- mais retour à l'ordre (!) et déclin inexorable jusqu'à la Ve République : 3,5 % de femmes députés aux législatives de 1951, 1,5 % à celles de novembre 1958 ! 1,7 % à celles de novembre 1962 !
- comme les communistes et les démocrates-chrétiennes sont particulièrement nombreuses, l'érosion aurait été beaucoup plus forte sans le PCF et le MRP ; mais déclin de ces deux partis contribue à la diminution du nombre des élus
- infériorité encore plus accentuée dans les instances non-parlementaires : conseils généraux et même conseils municipaux (et les maires...)
- au début des années 1960, la France se distingue avec un des taux de représentation féminine les plus bas du monde
- encore aux législatives de 1973, il n'y a que 1,6 % de femmes élues
- changement pour l'Assemblée nationale avec :
 - * les législatives de 1978 : 3,7 %
 - * 1981 : 5,3 %
 - * le taux ne fera que monter ensuite (voir plus loin)
- la première femme ministre est Germaine Poinso-Chapuis (célèbre pour son décret 22 mai 1948 / aide financière à l'école libre) :
 - * Germaine P.-C. (1901-1981), min. MRP Santé publique et Population (!) du gouv. Robert Schuman 1947. La 1ère femme titulaire d'un min. à part entière, ce qui n'a suscité aucun commentaire particulier
 - * avocate marseillaise au passé politique bien rempli par le suffragisme, la démocratie chrétienne, la résistance et la députation

²⁶ Cf. W.Guéraiche, Les femmes et la république. Essai sur la répartition du pouvoir de 1943 à 1979, Éditions de l'Atelier, 1999, 304 p., compte rendu dans Bulletin de la Société d'histoire moderne et contemporaine, 2000/1&2, pp. 57-58, dans Historiens & Géographes, mai-juin 2000, pp. 555-556

* décret imposé par président du Conseil : les associations familiales de l'enseignement libre sont habilitées à recevoir des subventions de l'État pour les répartir entre les familles qui ont des difficultés. Parents de l'enseignement public en bénéficient aussi.

* GPC ne peut dénoncer Schuman sans nuire à sa famille politique !

* Circulaire d'application ne paraît jamais ⇒ plusieurs évêques (Bretagne et Vendée) demandent aux fidèles de faire la grève de l'impôt ⇒ MRP intervient à Rome pour faire désavouer une initiative qui menace l'alliance avec les socialistes !

* la démission du gouvernement le 19 juillet 1948 sonne le deuil de la carrière politique de GPS...

- il faut attendre 1957 pour qu'une autre femme soit nommée au gouvernement : Jacqueline Thome-Patenôtre, sous-secrétaire d'État à la Construction et au Logement pendant sept mois

- avec l'avènement du gaullisme, la présence féminine reste tout aussi rarissime :

* Nafissa Sid-Cara secrétaire d'État aux Affaires algériennes 1959-1962 : plan de scolarisation, formation professionnelle, évolution juridique avec la reconnaissance par le droit français des mariages coutumiers

* Marie-Madeleine Dienesch secrétaire d'État 1968-1974 avec des attributions changeantes (Éducation nationale, Affaires sociales, Santé publique)

* deux secrétaires d'État en 1973-1974

- Mais l'extrême sous-représentation féminine dans les instances politiques est à l'époque rarement perçue comme une discrimination. Pour beaucoup, si les femmes sont peu élues, si elles sont aussi peu souvent candidates, c'est qu'elles sont indifférentes à la vie politique !

- les hommes votent peu pour les candidates (X idée reçue : les femmes ne votent pas pour des femmes)

4°) Vers un féminisme plus large : le dépassement de la politique

a) **Les féminismes de l'entre-deux-guerres**

□ un féminisme réformiste, républicain, laïque, radical ou socialisant, qui s'attache à la conquête de l'égalité juridique :

- droit de vote, manifestations, opérations spectaculaires (c. suffragettes anglaises)

- journaliste Louise Weiss

□ un féminisme de droite, plutôt catholique, traditionaliste, mais favorable au droit de vote :

- encouragé par déclaration 1919 de Benoît XV en faveur du vote féminin

- géographe Mariel Brunhes-Delamarre

□ un féminisme radical :

- le féminisme doit aller au-delà de l'égalité juridique

- sexualité, X loi de 1920, anticapitalisme, pacifisme, athéisme ⇒ une certaine dispersion des efforts, qui s'essouffent dans années 30

- Madeleine Pelletier (voir plus haut)

□ les **combats de l'entre-deux-guerres** :

- « relèvement » des prostituées, considérées comme victimes d'une forme d'esclavagisme

- protection spécifique pour les femmes, en particulier les travailleuses, les mères

- ouverture de certains conseils municipaux entre-deux-guerres à des femmes, avec voix consultative : il est plus facile de céder sur l'éligibilité que sur le vote

- pacifisme, naïf, cf. lettres à Hitler sur les manuels scolaires

- des femmes journalistes : Andrée Viollis, Louise Weiss, Geneviève Tabouis (mais mythe – masculin — des « femmes d'exception »)

b) Le poids de la guerre d'Algérie

- sentiment dominant en métropole : peur de perdre un être cher

- en Algérie, l'implication des femmes dans la guerre est très forte :

* droit de vote n'a été accordé aux « musulmanes » que par le statut de 1947, les modalités n'étant fixées qu'en 1958

* la nomination de Nafissa Sid Cara (voir plus haut) est délibérément conçue (par des métropolitaines qui conseillent Michel Debré) comme un geste « de bonne volonté à l'égard des populations musulmanes », un geste qui vient trop tard

* l'espoir de l'indépendance se double de l'espoir de la liberté des femmes

* Djamila Bouhired, agente de liaison du FLN de 22 ans, est arrêtée en 1957, torturée pendant 15 jours par des soldats français puis condamnée à mort ²⁷

* Djamila Boupacha, militante du FLN de 22 ans aussi, est arrêtée en 1960, torturée bestialement. Son avocate, Gisèle Halimi, demande une enquête et met sur pied, à Paris, en juin 1960, un comité de soutien avec Simone de Beauvoir et Germaine Tillon, ancienne résistante et déportée, ethnologue spécialiste de l'Algérie qui enquête depuis plusieurs années sur les conditions de détention

* Conséquences : de nombreuses femmes signent le « Manifeste des 121 » pour le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie, ce qui est nouveau dans l'histoire des pétitions en France ; des « porteuses de valise » ; des communistes d'Algérie rejoignent le FLN

- Des enseignantes — dont Madeleine Rebérioux, future présidente de la Ligue des Droits de l'Homme — sont actives au sein du Comité pour la Défense des Libertés et de la Paix en Algérie, au sein des syndicats

- des ouvrières, des employées sont nombreuses à la manifestation du 8 février 1962 pour la paix en Algérie : au métro Charonne, sur les 9 morts il y a trois femmes

²⁷ Peine commuée en détention à perpétuité. Libérée en 1962.

Conclusion

□ À la fin des années 50 commence à se dessiner un mouvement en faveur de l'abrogation de la loi de 1920.

□ « Les femmes actrices de l'histoire ? »²⁸ Un regard des politiques sur les femmes certainement, un certain rôle politique des femmes, net sous la IV^e République mais guère de rôle dans la « prise de décision »²⁹

□ Cas très original de Simone Veil³⁰ jusqu'à son entrée au Conseil constitutionnel (avec des nuances)³¹

□ nous revenons de loin et/mais un sondage récent montre que la plupart des députés ne connaissent pas la date d'obtention du droit de vote des femmes

²⁸ Cf. Y.Ripa, Les femmes actrices de l'histoire. France, 1789-1945, Armand Colin, coll. "Campus", 1999, 192 p., compte rendu dans *Historiens & Géographes*, juillet-août 2000, p. 418

²⁹ Fr.Gaspard dir., Les femmes dans la prise de décision en France et en Europe, L'Harmattan, 1997, 223 p.

³⁰ Cf. M.Sarazin, Une femme, Simone Veil, Robert Laffont, 1987, 305 p. & S.Veil, Une Vie, Stock, 2007, 399 p.

³¹ Elle annonce alors en privé « La vie politique pour moi, c'est terminé » (S.Veil, Une Vie, Stock, 2007, 399 p., p. 291) mais ne se privera pas d'intervenir par la suite, surtout dans la campagne présidentielle de 2007.